N° 22.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 64.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 »
LOCALES . . . . . 1 fr. »

Les Annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du Journal, et à PARIS, à l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 15.

TÉLÉPHONE

Dans la séance du 20 Décembre 1888, M. Kœchlin, député boulangiste du Nord, a voté «Contre» le service militaire pour les séminaristes.

M. Boulanger s'est abstenu.

Bourse de Boulevard

Paris, 18 janvier.

3 0/0 Français..	83 05	Banque Ottom.	557 50
4 1/2 0/0 Franç.	..	Rio-Tinto.....	73 81
Égypte 6 0/0...	426 56	Rio-Tinto.....	413 75
4 0/0 Italien....	95 65	Panama.....	117 50
4 0/0 Turc.....	15 37	S-es.....	..
Ch-mins Turcs.	..	Portugais.....	..
6 0/0 Hongr..	85 84	Russes 80.....	88 10
Tendance ferme		Tharsis.....	..

ROUBAIX-TOURCOING 19 JANVIER 1889

A BERLIN

Il ne faut pas que nos affaires intérieures, si absorbantes qu'elles soient — à cause de l'agitation boulangiste — nous fassent perdre de vue ce qui se passe sur les bords de la Sprée, dans cette capitale de l'Empire allemand où M. de Bismarck règne en maître depuis si longtemps.

Le chancelier de fer serait-il arrivé à l'ère des difficultés qui semblait ne devoir jamais s'ouvrir pour lui ? On est tenté de le croire, en considérant les erreurs de conduite, les maladresses et même les fautes graves qu'il a commises successivement et comme à plaisir depuis quelques mois, au grand étonnement de son peuple, au désespoir de ses partisans fidèles et sous les regards dédaigneux de l'Europe.

Quel spectacle inattendu ! L'homme d'État habitué à courber toutes les volontés sous la sienne, n'en est plus à compter les protestations et les résistances que ses actes provoquent ; le politicien consommé qui conduisait naguère encore tous les événements à sa fantaisie, voit échouer toutes ses combinaisons ; enfin le joueur habile et terrible à qui la fortune prodiguait ses faveurs sans partage, commence à perdre les parties qu'il engage.

L'étoile de Bismarck a pâli ! son autorité est contestée; ses caprices cessent d'être la loi de l'Allemagne.

Pour tout dire d'un mot, Bismarck perd de son prestige, Bismarck a la guigne !

Et d'où lui viennent ses mécomptes, ses embarras, ses ennuis, et ses insuccès ?

De ce qu'il s'est attelé à une entreprise chimérique, à une tâche plus que folle. Bismarck *s'est mis en tête de ruyer de l'histoire* de son pays, les traditions honorables et malheureusement trop fugitives que Frédéric III le Pacifique et le Libéral, a laissées de son passage au gouvernement de l'Empire.

Cette trêve si courte qui remplit d'espoir toute la nation allemande, fut une épreuve cruelle pour le chancelier.

Et aujourd'hui c'est un cauchemar pour lui que le souvenir de ces quatre-vingt-dix jours de règne, qui ont interrompu le brutal régime autoritaire inauguré par Guillaume Ier et repris avec enthousiasme par Guillaume II.

M. de Bismarck a tout tenté pour jeter *le discrédit sur l'œuvre ébauchée* par Frédéric III, et qui est si néfaste à ses yeux.

Avec l'absence de scrupules et le cynisme qui le caractérisent, il a fait déchirer par ses reptiles, la mémoire de Frédéric, et aucun des collaborateurs de cet Empereur défunt, depuis l'impératrice Victoria jusqu'au dernier de ses amis, n'ont échappé aux venimeuses morsures de la presse à ses gages.

C'est à ce plan ignominieux, que se rattachent la campagne ardente dirigée contre sir Robert Morier, ambassadeur d'Angleterre à St-Pétersbourg, ami de Frédéric III, et l'arrestation arbitraire de M. Geffcken, coupable du même crime.

Mais, tous les efforts du chancelier, ou plutôt toutes ses vilenies, ont misérablement échoué. Sir Robert Morier a prouvé que les calomnies odieuses portées contre sa personne, ne reposaient sur aucun fondement.

Et la Cour de Leipsig (il y a des juges à Berlin) a souffleté M. de Bismarck sur les deux joues, en prononçant une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Geffcken, sottement accusé du crime de trahison pour avoir publié les *Mémoires* authentiques de Frédéric III.

C'est en vain que M. de Bismarck fait publier, par représailles, dans le journal officiel de l'Empire, et contrairement à tous les usages, l'acte d'accusation dirigé contre M. Geffcken.

La conscience publique s'est révoltée devant cette honteuse manœuvre ; et le ministre de la justice, en donnant sa démission avec éclat, a mis M. de Bismarck dans la plus fâcheuse posture.

Le géant a eu la témérité d'engager la lutte contre un spectre, contre un fantôme. Et il a été vaincu.

Si l'on ajoute à ces amertumes du chancelier, le désagrément qu'il a éprouvé, dans la dernière séance du Reichstag, en écoutant les membres de l'opposition qui ont démasqué ses bévues et sa conduite incohérente et présomptueuse dans les affaires coloniales et la Prusse, on peut conclure que M. de Bismarck n'est pas, en ce moment, sur un lit de roses.

C'est précisément pour ce motif que nous devons suivre avec attention ce qui se passe à Berlin. On sait quel est le procédé coutumier du premier ministre allemand, lorsqu'il se trouve aux prises avec de graves difficultés intérieures. Il ne manque jamais, en pareil cas, d'accuser le patriotisme de ses adversaires et de faire intervenir le spectre de l'Étranger.

Pour peu que les difficultés qu'il éprouve momentanément se multiplient, M. de Bismarck sera bien capable de chercher une diversion dans une guerre extérieure — malgré toutes les raisons diplomatiques qui l'invitent à être prudent.

Donc, soyons vigilants et restons unis. Ce conseil s'adresse naturellement à tous les républicains et à tous les bons patriotes. Quant au boulangisme, il montre par ses tentatives criminelles que l'intérêt de la patrie ne le touche pas. Aussi ne perdons-nous pas notre temps à le rappeler à ses devoirs.

Nous comptons, pour cela, sur la sagesse et sur le patriotisme des électeurs de la Seine.

A. G. CLAUDE

Le commerce de la France

Le Journal officiel publie les documents statistiques suivants sur le commerce de la France pendant l'année 1888.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 décembre, à 4,052,905,000 francs, et les exportations à 3,210,730,000 francs.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

Importations	1888	1887
Objets d'alimentation	1.435.188.000	1.405.019.000
Matières nécessaires à l'industrie	1.905.722.000	1.951.388.000
Objets fabriqués . . .	711.953.000	646.702.000
Autres marchandises.	115.914.000	122.797.000
Totaux.	4.052.905.000	4.025.906.000
Exportations		
Objets d'alimentation.	599.270.000	688.545.000
Matières nécessaires à l'industrie	690.478.000	695.175.000
Objets fabriqués. . .	1.656.317.000	1.677.814.000
Autres marchandises.	264.665.000	186.865.000
Totaux . .	3.210.730.000	3.246.499.000

TOUT A L'ÉGOUT

La Boulange vient de s'enrichir d'une nouvelle recrue.

M. Numa Gilly est aujourd'hui boulangiste ; son journal, l'Union des travailleurs, patronne très ouvertement la candidature du général Boulanger.

C'est curieux comme tous les hommes déconsidérés sont portés à aller au boulangisme. Il y a une pente naturelle qui entraîne les politiciens tarés vers l'aventurier peu soucieux du recrutement de son personnel ; M. Numa Gilly est allé à la Boulange comme l'ordure va au ruisseau, comme le ruisseau va à l'égout.

M. Numa Gilly et la Boulange sont dignes l'un de l'autre.

Y a-t-il encore quelques personnalités malpropres ? Le ruisseau coule, l'ordure flotte, et tout à l'égout boulangiste !

D'OU VIENT L'ARGENT

On sait que le général Boulanger et sa femme ont comparu devant le tribunal de la Seine.

Le général articulait comme grief que sa femme n'avait pas assisté au mariage de sa fille. A quoi Mme Boulanger répondait qu'elle savait que son mari était sans fortune, et que cependant il donnait deux cent mille francs de dot au contrat, comme qu'il a donc dû prendre sur les fonds que ses partisans lui ont confiés, ou sur d'autres fonds de provenance encore moins avouable.

La réponse du général se fait toujours attendre.

Les lignes qui précèdent sont traduites textuellement du « Temps » d'Amsterdam.

L'ÉLECTION DE LA SEINE

CONFIANCE !

L'article de M. Ranc dans le *Matin*, se termine par les lignes suivantes :

Nous tous qui voyons la chose de près, nous n'avons plus d'inquiétude. Pas un vieux Parisien qui puisse s'y méprendre. Le mouvement est lancé et il ne s'arrêtera pas. Le boulangisme a voulu faire marcher Paris ; Paris marchera sur le boulangisme.

Il faut voir, dans les réunions, l'entrain cordial, l'accord entre les hommes les plus divisés, la résolution passionnée d'écraser l'ennemi... Ah ! je vous en réponds, la concentration est faite et bien faite... Ça, camarades de province, vous pouvez être tranquilles, Paris ne laissera pas étrangler ni escamoter la République. — RANC.

M. Boulanger et les employés de chemins de fer

Les journaux césariens ayant annoncé qu'une délégation d'employés des Compagnies des chemins de fer de l'Est, de l'Ouest, de l'Orléans et du Nord s'est rendue chez M. Boulanger, et que, au nom de ses collègues, l'un d'eux l'avait adressé lecture d'une adresse revêtue de plus de cinq cents signatures, la lettre suivante a été adressée au brav' général par les mandataires de l'Association fraternelle des employés des chemins de fer français :

Paris, 15 janvier 1889.

Monsieur Boulanger,

Nous soussignés, administrateurs et membres de la commission du contrôle de l'Association fraternelle des employés des chemins français, professions sociales, tant du Nord, délégués représentant les employés de chemins de fer qui sont venus vous encourager dans votre œuvre de destruction républicaine.

L'Association fraternelle a donné de mandat pénétrant.

Les 50,000 adhérents de l'Association ont trop de confiance dans le gouvernement actuel pour la laisser aller à une politique pour ou équivoque, qui ne peut amener que perturbations dans les affaires et destruction totale de la liberté, liberté que les agents des compagnies de chemins de fer utilisent pour augmenter le nombre d'adhérents à l'Association.

L'Association a pu, jusqu'à ce jour, faire politique toutefois, soyez assuré que si la liberté était menacée, tous les agents feraient leur devoir. Actuellement, ils jouissent et sont satisfaits à la République.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Le conseil, le commission de contrôle.

Le tirage de « La Bataille »

Les articles de la *Bataille* causent une telle sensation que ce journal qui n'a que dix tours d'existence, tire actuellement à 900,000 numéros.

Dans le camp boulangiste, on se montre très ému de ce succès.

Deux millions de photographies

Le général Boulanger cherche en ce moment-ci une affaire à sensation qui puisse faire remonter le courant à sa popularité entamée.

Il a commandé hier à un photographe deux millions de photographies, revêtues d'une dédicace de sa main, ainsi rédigée : « *A vous de cœur.* — *Général Boulanger.* »

Les Réunions de jeudi

Le préfet des Ecoles, rue Servan, qui peut contenir 3,000 personnes assises était bondé et les assistants étaient debout, le peut juger par là du grand nombre de citoyens rassemblés.

Pichon, député de la Seine, a fait un discours ardent contre M. Boulanger ; après quoi un ordre du jour antiboulangiste a été voté.

Rue des Quatre-Fils, dans le 3 arrondissement, près de 1,800 électeurs étaient réunis.

Les citoyens Muller, Longchamps, Caumau et Chaumel ont combattu le boulangisme. Le citoyen Chapone! est venu déclarer qu'il y a quelques semaines encore il était boulangiste militant ; mais qu'en présence des menées réactionnaires et des palinodies criminelles du général Barbeingue, il abjurait solennellement le boulangisme et reprenait sa place de combat dans l'armée républicaine.

L'assemblée, avant de se séparer, a voté un ordre du jour flétrissant avec la plus grande énergie « les candidatures de l'indigne boulanger et de l'ancien garde-chasse Boulé, complice de la réaction.

Rue Boileau à Auteuil, réunion admirable du Parti Ouvrier. Les citoyens Allemane, Tournier, Fischon ont combattu la candidature Boulanger.

La réunion a voté l'ordre du jour suivant :

Les électeurs du seizième arrondissement, réunis au préau de la salle Boileau, répondent énergiquement les menées antiboulanistes, déclarent vouloir conserver la République comme toute, et décident de voter pour le citoyen Jacques.

NOS DÉPÊCHES

Chambre des Députés

Commission de l'armée

Paris, 18 janvier.

La commission de l'armée entendu M. de Freycinet sur l'amendement Keller, à l'article 50 du projet de loi de recrutement aux termes de l'article 42 tel qu'il en résulte de l'adoption de l'amendement.

M. Martin Feuillée dit que n'était la loi de finances qui servait à déterminer le nombre d'hommes à renvoyer après la première année de service par voie de tirage au sort, mais qu'il pouvait se faire que cette disposition ne profitât qu'à de simples soldats.

M. Keller, en vue d'en étendre le bénéfice aux sous-officiers, a présenté un amendement *dont* voici le texte :

« Pour ramener chaque corps de troupes au minimum de effectif prescrit par la loi, le ministre de la guerre peut renvoyer en disponibilité, après une année de service, les hommes dont les numéros de tirage précèdent immédiatement ceux qui ont été déjà désignés antérieurs de l'article 42. »

M de Freycinet a accepté cet amendement en remplaçant simplement les mots « prescrit par la *loi des cadres* » par *ceux* ; « prescrit par les lois. »

La commission a adopté l'amendement ainsi modifié.

SÉNAT

Discours de M. Barbey

Paris, 18 janvier.

La gauche du Sénat a nommé président M. Barbey, qui a prononcé le discours suivant en prenant possession du fauteuil :

Messieurs,

Il y a quelques années, à pareille date, vous m'avez donné un témoignage de confiance dont je sens toute ma reconnaissance, et que j'ai compris qu'en me remplaçant à ce fauteuil notre éminent et cher collègue M. Mazeau.

Vous m'avez mis vice-président du groupe où se trouvent réunis tant de républicains éprouvés par leur talent et leur patriotisme. Si je ne me fais illusion, vous avez voulu ainsi me faire compte de ce que, ministre, j'avais été ce que je vous promets de rester comme président, de vous prêter, dans l'étendue de mes facultés, mes dévouements et au besoin l'exécuteur énergique de vos volontés.

Navice-vous pas, en effet, dans un esprit de prévoyance, auquel les plus avengles ont fini par rendre hommage, fondé de vos ensuvergements et de votre appui, ceux qui avaient accepté la tâche de faire rentrer dans le rang le soldat dont le nom s'était dans les rues de Paris comme un défi à la patrie publique et une menace pour les libertés.

Ces libertés, nous saurons les préserver de toute atteinte avec l'ardeur que nos ancêtres, dit-il y a centans, ont mise à les conquérir. Elles ne seront sucun tiédeur, ni de ces hommes qui siègent dans les assemblées délibérantes ou qui ont la responsabilité du pouvoir, feint à l'heure décisive la sacrifier aux problèmes sur l'hôtel de la patrie.

Mais, il est bien temps, chers collègues, de suivre la politique d'apaisement et d'union qui est la vôtre et dont vos orateurs les plus autorisés se sont faits à la tribune le grand honneur de renseigner. Ce pays la réclame. Economie et laborieux, il a besoin de stabilité et de la sécurité le lendemain. Il veut le bien-être, le succès sécurisant, le progrès sans aventures ; il se lasse des agitations stériles et des programmes retentissants qui servent d'étiquette à quelques-uns, prétexte de tout réformer, pour échapper aux expériences des sectaires et aux intrigues des factieux ; il compte ainsi que vient de le proclamer le maire d'une grande ville, sur la fermeté du président de la République et sur la sagesse du Sénat. Ni l'une ni l'autre ne lui feront défaut.

Déjà des symptômes favorables permettent d'espérer que vos vœux seront exaucés des républicains dignes de ce nom, comprenant enfin que les divisions par le mécontentement qu'elles provoquent multiplient les forces de leurs adversaires.

Nous voyons aujourd'hui le candidat qui porte le drapeau de la République sur le département de la Seine, renoncer aux vaines formules pour écarter les revendications auxquelles nous ne pouvons souscrire et faire appel au concours de tous ceux qui repoussent la dictature, c'est-à-dire l'abdication et la ruine de la démocratie.

Et comment les Français ne seraient-ils pas amenés des sentiments de conciliation, de tolérance et de fraternité au moment où ils se préparent à célébrer avec éclat l'incomparable centenaire de 1789, à recueillir pieusement les étrennes accourues de toutes parts pour admirer les chefs-d'œuvre de l'art et de la science, et les produits merveilleux du travail universel, à leur donner le spectacle d'un peuple qui se relève, sous l'égide de ses libres institutions, des désastres sans nom où la guerre extérieure l'avait précipité.

Continuons donc notre œuvre, chers collègues, sans nous laisser troubler par les préoccupations de l'heure présente avec la ferme résolut on de faire notre devoir, quel qu'en arrive. Soyons calmes sans cesser d'être vigilants et que toutes nos délibérations s'inspirent de l'amour de la France et de notre démocratie solide dans ses glorieuses destinées. (Applaudissements prolongés.)

LA « PRESSE » ET LA « BATAILLE »

Paris, 18 janvier.

On lit dans la *Bataille* : « M. Marial, ancien membre de la commune et Roland Puret, administrateur de la *Bataille*, se sont présentés, ce matin, à la *Presse*, pour prendre connaissance de la comparution.

« Nous ferons connaître demain le résultat de leur démarche. »

UN ESPION

Paris, 18 janvier.

Il y a quelques jours, M. X..., âgé de trente-deux ans, expéditionnaire dans un important ministère, écrivait à un *personnage allemand que si l'on voulait lui donner une rétribution suffisante, il pourrait communiquer des documents précieux sur des questions militaires.*

A l'appui de cette offre, il adressait en même temps la copie d'un rapport qu'il avait en lui en sa possession pour en faire une expédition et qui portait sur un *projet d'ordre militaire ; ce document avait* une certaine importance. La lettre de M. X... n'arriva pas à destination, et, la police, en avant sur l'objet, établit une souricière. X... avait prié qu'on lui répondît à une adresse qu'il indiquait et sous un nom qui n'était pas le sien. La police envoya là, en effet, une lettre signée du personnage à qui X... avait écrit.

L'expéditionnaire ne vint pas la retirer lui même ; il la fit prendre le lendemain soir, vers sept heures, par un petit jeune homme qui fut aussitôt filé, et que l'on vit, quelques instants après, remettre le pli à l'employé ecupable. Celui-ci fut sur le champ appréhendé au corps, et, quand on lui dit le motif de son arrestation, il nia énergiquement avoir commis l'acte odieux qu'on lui reprochait. Il fut néanmoins écroué au Dépôt, et M. Atbalin, juge d'instruction, a ouvert dans la soirée même une information sur les faits relevés à la charge de l'inculpé.

Une perquisition a été opérée au domicile de l'expéditionnaire ; elle a amené la découverte d'un certain nombre de documents qui paraissent avoir été réunis dans le but d'être livrés à un gouvernement étranger, si la proposition de M. X... avait été acceptée.

LE CRIME du Boulevard St-Germain

Paris, 13 janvier.

C'est hier, à trois heures et demie, que les scellés ont été apposés sur la boutique de Mme Roux, la victime du caporal Gérémay. En présence de M. Prélat, commissaire de police, M. Boccon, juge de paix du 7e arrondissement, accompagné de M. Aufren, son greffier, a procédé à l'inventaire des meubles et marchandises contenus dans la boutique. Au cours de cette opération, une découverte curieuse a été faite. Nous avons dit l'avarice extrême de la victime. A la mort de son mari, en 1884, les héritiers du défunt avaient dû, à la suite de contestations, faire apposer les scellés sur la porte d'une petite chambre dépendant de la boutique et dans laquelle certains meubles et objets appartenant à M. Roux avaient été déposés.

Depuis, les héritiers avaient fait abandon de ces choses. Mais la veuve, ne voulant faire aucune dépense pour la levée des scellés, avait depuis cinq ans laissé les choses en l'état. On a retrouvé les scellés intacts. L'inventaire terminé, le juge de paix a fait fermer le magasin et a nommé un gardien des scellés.

Détail au moins aussi curieux : On s'est aperçu ce matin que le chat de la victime

---

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 25

L'AS DE CŒUR

— Vous oubliez que La Jonquière sait se déguiser de façon à dérouter tous les espions du lieutenant de police, et que M. de Mille est presque de sa force. Ce soir, vous aurez quelque peine à vous reconnaître si je ne vous avais indiqué la place où vous les trouverez. Quant à vous, je vois que vous avez bien veuin, par hasard, déroger à vos habitudes de dorieux et mettre bas la soie, les galons et l'épée, pour vous vêtir en courtaud de boutique. Vous pouvez donc sans danger vous montrer dans ma maison.

Le chevalier se serait bien passé de ce compliment compliqué d'admonestation, et surtout de la qualification de courtaud de boutique qui flattait peu son amour-propre. Il refoula cependant sa mauvaise humeur, et, sans ajouter un mot, il fit signe à Blanche-Barbe de se ranger pour lui livrer passage et il se glissa dans la salle.

L'illustre cabaret de l'*Épée de Bois* brilla ce soir-là toute sa splendeur de cabaret Mississippien. Les habitués de la rue Quincampoix y avaient refusé après la fermeture du marché des actions, les uns pour y réaliser des opérations conclues dans la journée, les autres tout simplement pour y apaiser la soif dévorante que donne la fièvre du jeu. Ceux-ci s'étaient groupés au hasard autour des tables ou devant le comptoir de dame Margot. Ceux-là passaient, un à un ou deux à deux, glissant comme des ombres au milieu des buveurs enflanent rapidement un escalier tournant et entraient dans le cabinet du premier étage, où résonnaient des bruits métalliques.

De l'autre escalier, celui qui menait aux cachettes de la bande et par lequel le comte de Horn était descendu dans le cabaret la nuit du bal de l'Opéra, de l'escalier dérobé, on n'apercevait, bien entendu, pas la moindre trace, car il disparaissait derrière une cloison mobile qu'on avait soin de fermer quand il le fallait.

La séance de la rue ayant été chaude, les causeries étaient très-animées et les gosiers altérés en proportion des émotions ressenties par les spéculateurs. Une grosse Flamande à cheveux couleur de flasse, l'unique servante de dame Margot, avait fort affaire pour arroser à propos toutes ces lèvres qui s'étaient desséchées à crier le cours du papier, et on s'expliquait que maître Blanche-Barbe eût appelé sa fille pour l'aider.

La pauvre Violette, devenue Jeanneton par la volonté barbare du tavernier, était déjà en fonctions lorsque du Terne entra. Caparaçonnée d'un tablier de grosse toile grise, affublée d'une cape noire et vêtu de bure des pieds à la tête, elle s'en allait tristement à travers le cabaret, un pot dans chaque main, courant là où on l'appelait le lac tas d'un couteau qui frappait sur la table, trottant au gré des marauds de la finance, qui demandaient à boire, baissant la tête sous leurs plats quolibets et leurs compliments grossiers. Plus de fleurs ! plus de soleil ! Fair épais du cabaret et le travail servile.

Le chevalier entra dans une colère d'autant plus terrible, qu'il était obligé de la comprimer. Puis ses yeux rencontrèrent ceux de Violette et il lui sembla que d'un regard rapide elle lui recommandait la prudence. Il fit un violent effort sur lui même et il se dirigea sans affectation vers la troisième table à main gauche.

Il y avait deux places libres, car cette table n'était occupée que par un escogriffe long comme un jour sans pain, clerc de procureur de son métier, cela se devinait à ses habits rapés et au rouleau de papier marqué suspendu à son cou ; plus, un grand et gros malotier pour le moins sous fermier des gabelles, rubicond, bourgeonné, ventru, le jabot gonflé et la face hérissée de verrues et de loupes.

Les deux inflations étaient si parfaites, que du Terne hésita à reconnaître Laurent de Mille sous sa difroque de bas chien et La Jonquière sous sa courte perruque noire enfoncée jusqu'aux yeux.

Une imperceptible grimace du colonel lui apprit bien vite à qui il avait affaire. Il s'approcha de la table d'un air indifférent, demanda civilement la permission de s'y asseoir, et l'obtint sans difficulté.

Pour dérouter les voisins qui, cependant, ne s'occupaient guère d'eux, le financier et le clerc continuèrent une conversation relative à un procès pendant à la Cour des Aides. Le chevalier se fit apporter une bouteille devint de l'Ermitage et l'se versa une pleine rasade.

Mon ami, disait le Mondor au suppôt de la chicane, je vous déclare qu'en cette affaire, je ne suis pas content de M. Louis, mon premier commis... Oh ! mais, la... pas content du tout.

Cette entrée en matières fit que du Terne, qui appelait Louis de son petit nom, leva la tête et et ouvrit les oreilles.

— Que vous a donc fait ce Louis, monsieur ? demanda le soi-disant clerc de procureur, qui avait un air de gravité respectueuse admirablement joué.

— Il m'a trompé, ou plutôt je me suis trompé sur son compte, dit le financier en poussant un bruyant soupir. Figurez-vous qu'en le prenant à mon service, ou pour mieux dire, en l'associant à mes affaires, car il a une part dans mes bénéfices, figurez-vous que je croyais avoir mis la main sur un homme sérieux, décidé à consacrer tout son temps et toutes ses facultés au succès de nos entreprises. Et voilà que, depuis deux ou trois jours, je m'aperçois qu'il a la tête farcie de visées amoureuses, qu'il délaisse à chaque instant la spéculation pour la galanterie, bref, qu'il est capable d'exposer sa fortune et la mienne pour se faire le chevalier d'une péronnelle.

— Peuh ! murmura le petit clerc votre commis est jeune, sans doute, et il faut que jeunesse se passe, mais mon procureur maître Grifard, a coutume de dire que l'amour doit marcher après la procédure, et, au Palais, nous ne nous permettons d'aimer qu'à nos moments perdus.

Louis du Terne de Grandpré commençait à se trouver assez mal des chaises ardents. Il ne comprenait que trop les allusions renfermées dans ces phrases à son adresse, et il enrageait de ne pouvoir y répondre comme il l'avait soulaité. Il y avait là, à portée de l'entendre, de oreil les étrangères auxquelles il ne se soucialt pas de confier sa justification. D'autre part, il était dégoûté d'accepter silencieusement les leçons détournées du colonel. Il crut devoir prendre le parti de lui adresser la parole sur le même ton.

— Monsieur, dit-il en portant poliment la main à son chapeau, excusez moi de me mêler à un entretien qui ne me regarde point, mais je suis moi-même employé aux gabelles, et il se trouve que je connuis particulièrement M. Louis, votre premier commis, dont vous vous plaignez si fort. Si j'osais, je prendrais sa défense.

— Osez, monsieur, osez, grommela le maltôtier avec une grimace ironique.

— Eh bien, puisque vous le permettez, je vous dirai que le reproche que vous fait Louis me faisait ses confidences et se plaignait de voir tant tarder la conclusion d'une grande opération où vous êtes intéressés tous les deux. Il m'avouait qu'il s'ennuyait fort de l'inaction où vous le laissez, et qu'il ne croyait pas mal faire en écornant des loisirs à sa guise. Enfin, il me jurait que son attachement pour votre personne très-méritante ne pouvais nuire en rien à ses affaires, et que votres, et qu'il restait toujours prêt à aller là où vous plaisait de l'envoyer.

— Monsieur, je n'en doute nullement des bonnes intentions de ce cher Louis, mon associé, mais je crois qu'il s'abuse étrangement quand il croit pouvoir mener de front des spéculations aussi hasardeuses que les nôtres et une amourette. En voulez-vous une preuve ? Tenez ! pas plus tard qu'avant-hier, il s'est mis dans le cas de ruiner d'un seul coup toutes nos espérances, et cela uniquement parce que sa passion pour la dame en question l'a égaré jusqu'à la folie. Croiriez-vous qu'il s'est avisé de prendre en pleine rue quincampoix la défense de cette beauté, de mettre l'aubergeo au vent comme un matamore, lui, un paisible financier, et de provoquer un trouble tel que le cours des actions a outrageusement baissé, à notre grand dommage ? Vous deux ? Pour ramener un peu de hausse, il a fallu que l'en trasse personnellemne t en lice. J'ai réussi à force d'audace et d'adresse, à parer le coup qui nous menaçait ; mais, une autre fois, je serais peut être moins heureux, et je vous prie de dire à M. Louis, si vous le voyez avant moi, que je l'engage vivement à modérer plus de prudence.

— Je n'y manquerai point, monsieur, et je ne doute pas qu'il ne tienne compte de vos recommandations, mais ne pourrais-je lui demander en même temps des nouvelles de l'importante négociation que vous poursuivez de compte à demi ?

Le prétendu financier réfléchit un instant, échangea un coup d'œil avec le faux clerc de procureur, et dit en baissant un peu la voix :

— Je l'ai vu en sorte de voir M. Louis, chez lui, ce soir, vers dix heures ; mais comme il faut tout prévoir, si, par hasard, j'étais empêché, obligez-moi de lui dire que, selon toute apparence, nous pourrons conclure le marché à la nouvelle lune prochaine. Il saura ce que cela veut dire. Qu'il se tienne donc prêt à me donner un coup de main dans les premiers jours de mars et qu'il tâche en attendant de ne plus faire de sottises.

— Voilà qui est à merveille, monsieur, dit le chevalier ravi de la bonne mouvelle qu'on lui annonçait à mots couverts ; comptez que j'informerai M. Louis de vos intentions, et laissez-moi vous dire qu'il a le plus vive désir de parler librement avec vous et qu'il ne manquera pas de se trouver au logis pour vous recevoir.

Le colonel, déguisé en sous-fermier, fit du chevalier ravi de la bonne mouvelle qu'on lui annonçait à mots couverts ; comptez que l'informerai M. Louis de vos intentions, et laissez-moi vous dire qu'il a le plus vive désir de parler librement avec vous et qu'il ne manquera pas de se trouver au logis pour vous recevoir.

Le colonel, déguisé en sous-fermier, fit un signe d'approbation, mais il ne souffla pas mot. Il lui semblait que les buveurs des tables voisines devenaient bien silencieux et il craignait qu'ils ne s'intéressassent un peu plus qu'il ne l'aurait voulu à sa conversation. Ces gens, à vrai dire, avaient la mine de bons bourgeois, fourvoyés dans ce cabaret après une chasse aux actions du Mississipi, et il était difficile de les suspecter d'espionnage ; mais La Jonquière, en conspirateur avisé, se défiait même de son ombre et, de plus, il estimait qu'en tout état de cause, si la parole est d'argent, le silence est d'or. Il se remit donc à déguster lentement un verre de *Malaga* que son lieutenant Mille venait de lui verser.

Du Terne, lui, n'avait plus qu'une idée : c'était d'en venir avec le colonel à un entretien moins gêné par la présence d'auditeurs inconnus, et de se faire expliquer comment il comptait opérer l'enlèvement du Régent au commencement du mois de février, il tressaillait de joie en pensant qu'il ne lui restait guère que quinze jours à passer dans les insupportables incertitudes de l'attente.

Après cette explication, il viendrait la gloire, la fortune, la liberté, le bonheur à deux, car il ne doutait pas plus de la réussite de l'entreprise que de l'amour de Violette, il lui tardait d'avoir connu définitivement les détails d'exécution du dernier acte de la conspiration, et n'ayant plus rien à faire pour le moment à l'*Épée-de-Bois*, il se préparait à quitter le cabaret, quand un grand bruit s'éleva dans le fond du cabaret.

Par la porte qui donnait sur la rue Quincampoix venait de se glisser un être bizarre dont l'apparition provoquait les rires unanimes des buveurs.

C'était un bossu, mais un bossu comme on n'en voit guère, car il ressemblait plutôt à une monstrueuse araignée qu'à une créature humaine.

(*A suivre*) FORTUNÉ DU BOISGOBEY.